

Parc des calanques : Gaudin met en garde l'État

Le maire ne veut pas que le Frioul et les Goudes passent en cœur de parc

Ce dossier-là n'aura pas respecté la trêve des confiseurs. En rendant ses conclusions le soir du 29 décembre, la commission d'enquête publique sur le projet de Parc national des calanques a relancé le débat de manière sèche. Même si elle a donné un "avis favorable", elle l'a assorti de réserves importantes qui promettent une assemblée générale houleuse au GIP le 20 janvier. Ces "recommandations" qui sont le fruit des avis exprimés entre le 17 octobre et le 17 novembre par les habitants des sept communes concernées, portent notamment sur l'archipel du Frioul et le village des Goudes. La commission souhaitant intégrer ces espaces à la fois naturels et urbanisés en cœur de parc, ce qui impliquerait des

"Toutes ces visions virtuelles demandent l'épreuve du vécu."

contraintes environnementales strictes. Dès demain, le député-maire UMP des 9^e-10^e Guy Teissier, qui préside le GIP pilotant le dossier, convoquera une réunion avec les élus afin que chacun se positionne et échauffe les scénarios avant l'assemblée générale. Personne, pour l'heure, ne s'étant risqué à donner un avis définitif. Même si le téléphone a beaucoup fonctionné entre Marseille, Cassis et La Ciotat par exemple.

Demain soir, Jean-Claude Gaudin sera représenté par Laure-Agnès Caradec, adjointe aux



"Les Goudes forment une zone d'habitation permanente, estime le maire Jean-Claude Gaudin. Qu'elle soit classée en zone d'adhésion paraît largement suffire."

/ PHOTO GUILLAUME RUOPPOLO

espaces naturels. Le message du sénateur-maire UMP de Marseille sera clair. S'il se félicite comme Guy Teissier du "succès" de l'enquête publique, il ne "partage pas les demandes d'intégration du Frioul et des Goudes au cœur de parc. On ne pourrait alors plus s'approcher du Frioul, proteste-t-il. Des remarques déjà formulées, via un mémorable "Paris ne nous imposera rien", lors d'une précédente tentative des services de l'État sur le même thème en 2010. "Les Goudes forment une zone d'habitation permanente,

reprind Jean-Claude Gaudin. *Être classée en zone d'adhésion paraît largement suffire. C'est également mon avis concernant le parc Pastré, où une partie importante située au-delà du canal est en cœur de parc. Je suis hostile au classement de la partie basse dans la même catégorie. Il s'y trouve des habitations, équipements sportifs et culturels ainsi que des structures municipales. Je souhaite que ce domaine reste ouvert à la population.*"

Également "résolument opposé à l'interdiction de la chasse", ainsi que le préconise la com-

mission, le maire de Marseille aimerait en rester à la version trois du rapport, objet d'un consensus politique et général complexe, malgré quelques incontrournables hostilités.

"Toutes ces visions virtuelles demandent néanmoins à être confrontées à l'épreuve du vécu", conclut-il. Avant de glisser que si l'État adoptait ces préconisations, "elles ne seraient pas respectées. Il reste encore du travail pour que le premier parc périurbain de France soit une réussite".

François TONNEAU